

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Chers lecteurs,

Quelques mots écrits dans des tribunes éclairent bien plus qu'une déclaration de politique générale.

Nul ne peut se soustraire à la loi et tant mieux. La loi impose à chaque commune un pourcentage de logements aidés afin que ces derniers soient répartis équitablement sur l'ensemble du territoire national. La commune de La Ville du Bois est déficitaire. Elle doit donc construire pour respecter cette loi ce qui va permettre à des jeunes ou moins jeunes, urbisylvains ou pas, de se loger dignement. On ne peut que se réjouir. Qui sont ces personnes ? Nos enfants, petits-enfants, nos parents, nos frères, nos sœurs de cœur ou de sang. Alors accueillons les, préparons leur arrivée. Cela entraîne nécessairement une bonne anticipation des besoins et une augmentation des services communaux.

Ôtez-moi d'un doute quant à la neutralité politique déclarée de l'équipe municipale. Après s'être félicitée du changement de majorité dans le département, elle nous propose de voter contre l'équipe régionale, actuellement dirigée par Jean Paul Huchon, qui est majoritairement comme tout le monde le sait à droite, oh non !! Pardon à gauche.

Mais... quelle merveilleuse impartialité! Vive l'apolitisme!

Texte limité conformément au règlement intérieur

Pour la liste
Vivre Autrement,
Véronique Pujol



EDVDB

Chers Urbisylvains(es)

Enfin un peu de reconnaissance de la municipalité envers le personnel communal dans la dernière feuille du bois, nous nous permettons de présenter à la famille et aux proches de M. EDON nos plus sincères condoléances, simplement avec le cœur de nos membres qui ont eu le plaisir de croiser sa route.

En ce qui concerne la vie locale, nous restons sur notre faim après que le Maire est présenté un édito entièrement consacré aux logements sociaux, nous donnant l'impression d'un copier-coller de textes officiels et ne permet pas d'estimer les conséquences financières pour la collectivité et donc pour vous. Sans justification de données économiques, si ce n'est la nouvelle obligation de passer de 20% de logements sociaux à 25%. M. HOLLANDE lâchez-vous et exigez 30% vous êtes assuré du soutien de M. MEUR qui n'hésitera pas lors d'un prochain conseil municipal à se plaindre du désengagement de l'Etat. La majorité municipale a certainement la crainte de ne pas se voir attribuer d'éventuelles subventions sur des travaux qu'elle réaliserait, rassurez-vous et comme vous le constatez au quotidien il n'y a pas de travaux nécessitant des subventions ou pouvant y prétendre. A suivre...

Pour contacter EDVDB :
edvdb91620@gmail.com

Pour la liste EDVDB,
Jocelyne Cloirec



Expression des conseillers de la majorité municipale

UCVB

La création au 1^{er} janvier 2016 du nouvel EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) « Paris-Saclay » va bouleverser beaucoup de gérances déjà bien rodées dans leur fonctionnement.

Nous pouvons être inquiets car cette réorganisation, voulue par l'Etat, a été mise en place très rapidement. En effet, ce nouvel EPCI, estimé à 300 000 personnes, gèrera toutes les compétences détenues par les anciens EPCI, qui fusionnent, plus toutes les compétences obligatoires au 1^{er} janvier 2016.

En ce qui nous concerne, le SIRM (Syndicat Intercommunal de la Région de Monthéry), qui gère actuellement les ordures ménagères et les équipements sportifs de Monthéry, Linas et La Ville du Bois, doit disparaître au 1^{er} janvier 2016.

Si la compétence des ordures ménagères sera transférée à la nouvelle agglomération, ce n'est pas le cas des équipements sportifs comme la piscine et le gymnase.

Une solution doit être trouvée d'ici la fin de l'année étant donné que les villes, déjà fortement diminuées par le désengagement financier de l'Etat, ne pourront pas prendre en charge ces équipements et leurs personnels. La fin de l'année est proche, il y a urgence. Affaire à suivre.

Pour la liste UCVB,
Dimitri Lavrentieff
Adjoint au maire



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Educatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnauld, Transports, covoiturage, restructuration du centre ville, accessibilité
Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie
Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés
Mohamed Osseni, Développement économique

Nicole Lebon, Emploi et insertion
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives
Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile
Damien Couennaux, Performances énergétiques
Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines
Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec